ATTESTATION 2025/2026

PRÉLÈVEMENTS & EXAMENS AUTORISÉS DANS LE CADRE DES CONTROLES ANTI-DOPAGE

Conformément à l'article 7 du décret relatif aux prélèvements et examens autorisés dans le cadre des contrôles anti dopage ;

Je soussigné, ……

Représentant légal de l'enfant mineur …….

autorise ☐

n'autorise pas ☐

- *Cochez votre choix*

Que soit effectué sur mon enfant un prélèvement nécessitant un prélèvement sanguin ou salivaire.

En foi de quoi, je remets la présente attestation au responsable de l'association dans laquelle mon enfant est licencié(e).

Nota bene : l'absence d'autorisation pourra être regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

Fait à ……..

le ……/……/……

Signature licencié ou représentant légal et cachet du club :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY SUR GLACE,
AREN'ICE, 33 AVENUE DE LA PLAINE DES SPORTS, 95 800 CERGY
Tél : +33(0) 1 85 76 49 49
Fax : +33(0) 1 85 76 49 29
contacts@ffhg.eu
www.hockeyfrance.com